

Plan d'actions de mise en accessibilité numérique 2026–2027

Septembre 2026



**AVEYRON
INNOVATION**

1. OBJET DU PLAN

Dans le cadre de son engagement en faveur de l'accessibilité numérique, Aveyron Innovation met en œuvre un plan d'actions destiné à corriger progressivement les non-conformités identifiées lors de l'audit RGAA réalisé en août 2026.

L'audit du site www.aveyron-innovation.fr, réalisé selon le RGAA 4.1.2, fait apparaître :

- **76 % de critères conformes ;**
- **65 critères conformes ;**
- **21 critères non conformes ;**
- **86 critères applicables.**

Le présent plan couvre la période août 2026 – décembre 2027.

Les actions sont priorisées en fonction de leur impact sur l'accès à l'information et aux fonctionnalités du site ainsi que de leur caractère transversal.

2. PLAN D' ACTIONS

Images

Critère 1.6 — Images porteuses d'information nécessitant une description détaillée

Problème identifié : certaines images complexes porteuses d'information ne disposent pas d'une description détaillée suffisamment accessible.

Actions prévues :

- identifier les images complexes concernées ;
- fournir une description détaillée lorsque l'information véhiculée par l'image ne peut être résumée par une simple alternative textuelle ;
- prévoir cette règle pour les nouveaux contenus publiés.

Priorité : moyenne

Échéance : 1er semestre 2027

Statut : À réaliser

Critère 1.7 — Pertinence des descriptions détaillées

Problème identifié : certaines descriptions détaillées ne restituent pas de manière suffisamment pertinente l'information portée par l'image.

Actions prévues :

- contrôler les descriptions existantes ;
- compléter ou reformuler les descriptions insuffisantes ;
- vérifier leur cohérence avec l'information visuelle.

Priorité : moyenne

Échéance : 1er semestre 2027

Statut : À réaliser

Multimédia

Critère 4.1 — Transcription ou audiodescription des médias temporels

Problème identifié : certains contenus vidéo ou audio ne disposent pas d'une transcription textuelle ou d'une audiodescription adaptée.

Actions prévues :

- recenser les contenus multimédias concernés ;
- fournir une transcription textuelle lorsque nécessaire ;
- prévoir cette exigence lors de la publication de nouveaux médias.

Priorité : haute

Échéance : 2026–2027

Statut : À réaliser

Critère 4.2 — Pertinence de la transcription ou de l'audiodescription

Problème identifié : les alternatives aux médias temporels ne sont pas toujours suffisamment pertinentes.

Actions prévues :

- contrôler les alternatives existantes ;
- s'assurer qu'elles restituent correctement les informations importantes du média ;
- corriger ou compléter les transcriptions insuffisantes.

Priorité : haute

Échéance : 2027

Statut : À réaliser

Critère 4.8 — Alternatives aux médias non temporels

Problème identifié : certains contenus multimédias non temporels ne disposent pas d'une alternative accessible suffisante.

Actions prévues :

- identifier les contenus concernés ;
- fournir une alternative accessible équivalente ;
- intégrer cette vérification au processus de publication.

Priorité : haute

Échéance : 1er semestre 2027

Statut : À réaliser

Critère 4.11 — Contrôle de la consultation des médias temporels

Problème identifié : certains médias ne peuvent pas être contrôlés de manière suffisamment accessible.

Actions prévues :

- vérifier les lecteurs multimédias ;
- permettre l'utilisation des principales commandes au clavier ;
- vérifier la compatibilité des commandes avec les technologies d'assistance.

Priorité : haute

Échéance : 2026–2027

Statut : À réaliser

Critère 4.12 — Contrôle des médias non temporels

Problème identifié : certaines fonctionnalités liées aux médias non temporels ne disposent pas de mécanismes de contrôle suffisamment accessibles.

Actions prévues :

- identifier les composants concernés ;
- rendre leurs commandes accessibles au clavier ;
- vérifier leur restitution avec les technologies d'assistance.

Priorité : haute

Échéance : 2027

Statut : À réaliser

Critère 4.13 — Compatibilité des médias avec les technologies d'assistance

Problème identifié : certains médias ou composants multimédias présentent des difficultés d'utilisation avec les technologies d'assistance.

Actions prévues :

- vérifier les lecteurs utilisés sur le site ;
- contrôler la navigation au clavier ;
- contrôler les noms et rôles accessibles des commandes ;
- privilégier des lecteurs et composants conformes aux exigences d'accessibilité.

Priorité : haute

Échéance : 2027

Statut : À réaliser

Tableaux

Critère 5.1 — Résumé des tableaux de données complexes

Problème identifié : certains tableaux complexes ne disposent pas des informations permettant d'en comprendre facilement l'organisation.

Actions prévues :

- identifier les tableaux complexes ;
- fournir les informations nécessaires à leur compréhension ;
- simplifier la structure lorsque cela est possible.

Priorité : moyenne

Échéance : fin 2026

Statut : À réaliser

Critère 5.2 — Pertinence des informations associées aux tableaux

Problème identifié : les informations permettant d'identifier ou de comprendre certains tableaux complexes ne sont pas toujours suffisamment pertinentes.

Actions prévues :

- revoir les tableaux concernés ;
- améliorer leur titre et leur description ;
- contrôler leur restitution avec un lecteur d'écran.

Priorité : moyenne

Échéance : fin 2026

Statut : À réaliser

Liens

Critère 6.1 — Intitulés des liens

Problème identifié : certains liens ne possèdent pas un intitulé suffisamment explicite ou compréhensible hors contexte.

Actions prévues :

- identifier les intitulés génériques ou ambigus ;
- remplacer les formulations du type « En savoir plus », « Cliquez ici » ou équivalent lorsqu'elles ne permettent pas de déterminer la destination ;
- rendre les intitulés compréhensibles dans leur contexte de restitution.

Priorité : haute

Échéance : fin 2026

Statut : À réaliser

Scripts et composants interactifs

Critère 7.1 — Compatibilité des scripts avec les technologies d'assistance

Problème identifié : certains composants JavaScript ne sont pas correctement restitués ou utilisables avec les technologies d'assistance.

Actions prévues :

- identifier les composants interactifs concernés ;
- vérifier leurs noms, rôles, états et propriétés accessibles ;
- corriger le balisage HTML et, lorsque nécessaire, les attributs ARIA ;
- tester avec navigation clavier et lecteur d'écran.

Priorité : très haute

Échéance : fin 2026

Statut : À réaliser

Critère 7.2 — Pertinence de l'alternative aux scripts

Problème identifié : certaines alternatives aux composants utilisant JavaScript ne permettent pas d'accéder de manière équivalente à l'information ou à la fonctionnalité.

Actions prévues :

- identifier les fonctionnalités concernées ;
- prévoir une restitution ou une alternative appropriée lorsque nécessaire ;
- vérifier le fonctionnement essentiel du site dans les situations prévues par le RGAA.

Priorité : haute

Échéance : 1er semestre 2027

Statut : À réaliser

Critère 7.3 — Contrôle des scripts au clavier

Problème identifié : certaines fonctionnalités exécutées par script ne sont pas entièrement utilisables au clavier.

Actions prévues :

- tester tous les composants interactifs au clavier ;
- supprimer les blocages de navigation ;
- rendre les actions accessibles sans utilisation obligatoire de la souris ;
- contrôler notamment menus, boutons, fenêtres modales, carrousels et autres composants dynamiques.

Priorité : très haute

Échéance : fin 2026

Statut : À réaliser

Présentation de l'information

Critère 10.6 — Compréhension des liens dont la nature n'est pas évidente

Problème identifié : certains liens ne sont pas suffisamment identifiables visuellement par rapport au texte environnant.

Actions prévues :

- améliorer la distinction visuelle des liens ;
- vérifier leur identification indépendamment de la seule couleur lorsque nécessaire ;
- harmoniser les styles de liens dans les feuilles CSS.

Priorité : moyenne

Échéance : fin 2026

Statut : À réaliser

Critère 10.11 — Adaptation des contenus aux petites dimensions d'affichage

Problème identifié : certains contenus présentent des difficultés d'affichage ou d'utilisation lorsque la largeur de la fenêtre est réduite.

Actions prévues :

- contrôler les gabarits en affichage étroit ;
- corriger les débordements horizontaux évitables ;
- rendre les composants principaux responsives ;
- vérifier les tableaux, menus, médias et composants interactifs.

Priorité : haute

Échéance : 1er semestre 2027

Statut : À réaliser

Navigation

Critère 12.6 — Zones de regroupement des contenus

Problème identifié : les principales zones de la page ne sont pas toujours suffisamment identifiables ou accessibles aux technologies d'assistance.

Actions prévues :

- vérifier la structure HTML5 des gabarits ;
- identifier correctement les zones d'en-tête, navigation, contenu principal, recherche et pied de page ;
- contrôler leur restitution avec les lecteurs d'écran.

Priorité : haute

Échéance : fin 2026

Statut : À réaliser

Critère 12.7 — Liens d'évitement ou d'accès rapide

Problème identifié : les mécanismes permettant d'accéder rapidement aux principales zones de la page sont absents ou insuffisants.

Actions prévues :

- mettre en place ou corriger le lien « Aller au contenu » ;
- prévoir les accès rapides nécessaires ;
- rendre ces liens visibles lors de la prise de focus au clavier.

Priorité : très haute

Échéance : fin 2026

Statut : À réaliser

Critère 12.8 — Ordre de tabulation

Problème identifié : l'ordre de navigation au clavier n'est pas toujours cohérent avec l'organisation visuelle et logique de la page.

Actions prévues :

- contrôler l'ordre de tabulation ;
- corriger les composants perturbant cet ordre ;
- éviter l'utilisation inappropriée de valeurs positives de tabindex.

Priorité : très haute
Échéance : fin 2026
Statut : À réaliser

Critère 12.10 — Visibilité du focus

Problème identifié : la prise de focus au clavier n'est pas suffisamment visible sur certains éléments interactifs.

Actions prévues :

- vérifier tous les liens, boutons et champs interactifs ;
- définir un indicateur de focus suffisamment visible ;
- éviter la suppression du contour de focus sans solution de remplacement.

Priorité : très haute
Échéance : fin 2026
Statut : À réaliser

Critère 12.11 — Absence de piège au clavier

Problème identifié : certains composants peuvent rendre la navigation au clavier difficile ou empêcher l'utilisateur de poursuivre normalement son parcours.

Actions prévues :

- contrôler menus, fenêtres modales et composants dynamiques ;
- permettre à l'utilisateur de quitter chaque composant au clavier ;
- tester les parcours complets sans souris.

Priorité : très haute
Échéance : fin 2026
Statut : À réaliser

3. ACTIONS TRANSVERSALES

En complément de la correction des 21 critères identifiés, Aveyron Innovation mettra progressivement en œuvre les actions suivantes :

- prise en compte du RGAA lors des évolutions du site ;
- contrôle de l'accessibilité des nouveaux composants avant leur mise en production ;
- sensibilisation des personnes publiant des contenus ;
- vérification régulière de la navigation au clavier ;
- contrôle des nouveaux contenus multimédias ;
- contrôle de l'accessibilité des tableaux et images complexes ;
- prise en compte des retours des utilisateurs rencontrant des difficultés d'accessibilité.

4. SUIVI DES ACTIONS

L'état des actions pourra être présenté selon quatre niveaux :

- **À réaliser** : correction identifiée mais non commencée ;
- **En cours** : correction en cours de développement ou de déploiement ;

- **Corrigé** : correction mise en production ;
- **Vérifié** : correction contrôlée au regard du RGAA.

La mise en production d'une correction ne suffit donc pas à considérer automatiquement le critère comme conforme. Une vérification est réalisée avant de modifier son statut.

5. CONTRÔLE DE FIN DE PLAN

À l'issue des principales corrections, un contrôle RGAA sera réalisé afin :

- de vérifier les critères corrigés ;
- de détecter d'éventuelles régressions ;
- de recalculer le taux de conformité ;
- d'actualiser la déclaration d'accessibilité ;
- de préparer le plan d'actions suivant.

L'objectif est d'améliorer progressivement le niveau de conformité du site et, au-delà de la seule conformité réglementaire, de faciliter effectivement son utilisation par les personnes en situation de handicap.

Période du plan : août 2026 – décembre 2027

Référentiel : RGAA 4.1.2

Audit de référence : août 2026

Taux de conformité initial : 76 %

Critères non conformes à l'ouverture du plan : 21

Date de création du document : 18 août 2026

Version : 1.0

Dernière date de mise à jour : 20 août 2026